



FOOTBALL CLUB DE SAINT MANDÉ

Maison Rolland Boitelle - 31 rue Allard - 94160 Saint-Mandé

Site : www.saint-mande-foot.com



PAGE D'ACCUEIL DU FCSM - Saison 2019 – 2020 : A LIRE IMPERATIVEMENT

Tableau des catégories, des horaires et lieux d'entraînement, des jours et lieux des matchs à domicile						
Nés entre	Catégorie	Jour	Horaires	Lieu	Jour Matches	Lieu
Fémi. 2012 – 2006	W9–W14	Mercredi	13 h 30 → 15 h 00	Minimes	Dimanche matin	
2014 – 2013	U7 et W7	Mercredi	15 h 00 → 16 h 30	Minimes	Samedi après-midi	
2012 – 2011	U 9	Mercredi	16 h 30 → 18 h 00	Minimes	Samedi matin	
2010– 2009	U11	Lundi ou Mercredi et Jeudi	17 h 30 → 19 h 00 18 h 00 → 19 h 30 17 h 30 → 19 h 00	Minimes Minimes Minimes	Samedi après-midi	Tremblay
2008-2007	U 13	Mardi et Mercredi	17 h 30 → 19 h 00 14 h 30 → 16 h 00 *	Minimes Tremblay	Samedi matin	Tremblay
2006	U 14	Mercredi et Vendredi	17 h 10 → 19 h 00 17 h 50 → 19 h 30	INSEP INSEP	Samedi après-midi	Tremblay
2005 – 2004	U 16	Mercredi et Vendredi	18 h 40 → 20 h 30 19 h 10 → 21 h 00	INSEP INSEP	Dimanche après-midi A priori : 12 h	Tremblay
2003– 2002 2001- 2000	U 18 et U20	Mardi et Jeudi	18 h 40 → 20 h 30 18 h 40 → 20 h 30	INSEP INSEP	Dimanche après-midi	Tremblay
1999– 1985	Seniors	Mardi et Jeudi	20 h 10 → 22 h 00 20 h 10 → 22 h 00	Tremblay INSEP	Dimanche après-midi	Tremblay
A partir de 1984	Vétérans	Mercredi	20 h 10 → 22 h 00	Tremblay	Dimanche matin	Tremblay

* **Attention** : pour les U13 le mercredi après-midi, le départ du car est **40 minutes avant du stade des Minimes**
Pour les U7, U9, U11 et U13 le rendez-vous est au stade des Minimes est **15 minutes avant le début de l'entraînement**

Reprise des entraînements avec ces horaires pour l'école de foot le mardi 4 septembre 2019

Dernier entraînement : mercredi 24 juin 2020

1 – L'inscription

Il suffit de commencer par une préinscription en ligne sur le site du club et vous serez recontacté par le club pour fournir la fiche d'inscription, la cotisation, 1 photo d'identité. Vous recevrez ensuite un mail de la FFF pour réaliser la demande de licence en ligne avec le dépôt des pièces nécessaires, notamment le certificat médical **signé et tamponné très lisiblement (AVEC son numéro d'ordre) par le médecin, une photo d'identité** couleur et la photocopie couleur de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille du joueur s'il s'agit d'une première adhésion au club..

La cotisation est de 260 € pour tous les joueurs et 130 € pour les féminines (chèque à l'ordre du FCSM). Pour le paiement en plusieurs fois par virement, voir avec le Trésorier. Il est possible d'avoir une participation de votre Caisse d'Allocations Familiales (voir avec celle-ci). Le club accepte aussi les Coupons Sport (voir avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances) et les tickets Tous en club. En cas de retard de paiement, la licence n'est pas prise donc le joueur n'est pas assuré au sein du club et il ne peut participer ni aux entraînements, ni aux matchs. La licence court du 1^{er} septembre de l'année civile au 30 juin de l'année suivante et comprend une assurance. Il existe des assurances complémentaires en supplément (invalidité, décès...), leur tarif variant en fonction de l'option choisie (voir le formulaire et l'assurance pour toute question spécifique). **En cas d'accident lors d'un match ou d'un entraînement, une déclaration peut être faite sous réserve de contacter le Secrétaire général le plus tôt possible.** Les éducateurs prendront les mesures nécessaires lors d'un accident (appel des pompiers).

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de toute nature que ce soit. Il est recommandé de venir sans objet de valeur aux entraînements et aux matchs.

2 - Les équipements demandés

Pour les **entraînements**, il est demandé des baskets ou des chaussures pour terrain synthétique (les crampons sont interdits, même moulés, au stade des Minimes), des chaussettes de foot, des protège-tibias (obligatoires), une tenue de sport (survêtement, short, maillot). Des vestiaires avec douches sont disponibles pour chaque catégorie.

Pour les **matches**, il est demandé des chaussures à crampons moulés (les crampons en fer sont interdits au Tremblay et à l'INSEP sur le terrain synthétique), des **chaussettes blanches**, des protège-tibias (obligatoires) et un survêtement du club de préférence et un coupe-vent. Le short et le maillot des matchs sont prêtés et lavés par le club.

Pour le reste, des équipements sont proposés à la vente tous les mercredis de septembre et octobre, entre 14 h et 18 h au stade des Minimes dans le cadre de la Boutique Club (voir brochure spécifique jointe).

3 - Les entraînements

Voir jours, horaires et lieux suivant les catégories dans le tableau ci-dessus. Pour les catégories de U7, U9, U11, U13 le rendez-vous est au stade des Minimes, 64 avenue des Minimes à Saint-Mandé. **Pour les catégories U16, U18, U120, Seniors, le rendez-vous est à**

l'entrée de l'INSEP, 11 avenue du Tremblay, Paris (bus n°112, arrêt INSEP). Pour les U16, U18 et U20, l'entrée à l'INSEP se fera de manière groupée en présence d'un éducateur et avec une pièce d'identité.

Les entraînements ne sont pas obligatoires, mais la présence régulière est vivement recommandée. Il n'est pas nécessaire de prévenir en cas d'absence aux entraînements. Les joueurs seront sélectionnés pour les matchs, dans la semaine qui précède le match, en fonction de leur niveau et de leur présence aux entraînements. Des convocations seront remises à la fin de l'entraînement aux joueurs sélectionnés pour les catégories U7 à U13 et un lien internet de présence est mis en place pour informer des présences du week-end. **Il faut prévenir l'entraîneur au plus tôt en cas d'absence au match.**

En cas de gel, neige, verglas ou ozone, les autorités publiques peuvent interdire l'accès aux terrains au dernier moment d'où l'impossibilité pour le club de prévenir les joueurs. Le mieux est de contacter l'éducateur du joueur pour avoir la confirmation en cas de doute. **Vous pouvez aussi consulter le site du club : www.saint-mande-foot.com.** En cas de pluie, les entraînements sont maintenus. Il n'y a pas d'entraînement pendant les congés scolaires, mais des stages de foot sont organisés par le club.

4 – Les matchs

Les entraîneurs sont les seuls responsables des sélections aux matchs. **L'inscription de l'adhérent au club permet sa participation à tous les entraînements mais pas automatiquement aux matchs : ce point est à noter et à accepter par tous !**

Les plateaux (exercices de foot) des U7 se déroulent chez l'adversaire (Val de Marne), en prévoir 6 par trimestre (hors vacances scolaires) ; tous les enfants peuvent participer sans aucune sélection. Les matchs des autres catégories (U9, U11, U13, U14, U16, U18, U20, Seniors et Vétérans) se déroulent au Parc du Tremblay (161 bd Stalingrad à Champigny sur Marne) ou chez l'adversaire (Val de Marne). En prévoir une vingtaine (hors vacances scolaires) suivant un calendrier diffusé en octobre. Dans un souci de bonne organisation, il est impératif d'avertir de la présence de votre enfant au match du week-end sur le site du club.

Les déplacements des mineurs pour les matchs sont assurés autant que possible en minibus du club et voitures de parents ou très occasionnellement en car. **Les rendez-vous pour les matchs sont généralement à la Maison Rolland Boitelle, 31 rue Allard à Saint-Mandé.** Il est impératif de respecter les horaires de convocation pour une bonne gestion de tous les déplacements. Par contre, en fonction des événements sur les terrains et des aléas de la circulation routière parisienne, **les horaires de retour ne peuvent être fournis qu'à titre indicatif.**

5 – Les rendez-vous du club

Plusieurs stages sont organisés pendant l'année, durant les vacances scolaires : Toussaint (du 21 au 25 octobre et du 28 au 31), Nouvel an (du 2 au 3 janvier), Hiver (du 10 au 14 février et du 17 au 21 février), Printemps (du 6 au 10 avril et du 14 au 17 avril), Été (du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août). Ils sont ouverts aux enfants de 5 à 13 ans, inscrits ou non au club. Des formulaires, disponibles sur le site du club, seront fournis quelques semaines avant chaque stage.

Le club organise aussi le Crampon d'Or, pour les Débutants, U9 et U11, et la Fête du club le samedi 20 juin 2020 aux Minimes.

6 – Organigramme du club

Bureau du F.C.S.M.

Président	Philippe RODRIGUEZ	Trésorier	Michel SYLVESTRE	Secrétaire Général	François LECORDIX
Vice-Président	Camille MARCIN	Respons. Comm.	Pierre BERTHE	Respons. Sponsoring	Laurent JOUARY

Les éducateurs du F.C.S.M. (responsables de catégorie) :

Responsable technique : Nabil SALLAH 06 10 40 29 53

Responsable Foot à 11 : Jean-Ph. SAINT-VAL 06 27 43 29 83

W 9-W 13 : Christèle MAQUIN 06 17 26 55 52

U 7 et W 7 : Nabil SALLAH 06 10 40 29 53

U 9 : Jean ZAMICHIEI 07 63 72 32 22

U 11 : Ahmed RABAH 07 81 97 84 31

U 13 : Thomas THURY 06 51 21 58 42

U 14 1 : Ousmane POUYE 06 52 70 20 29

U 14 2 : Nabil BEN MOUHOUB 06 09 37 11 07

U 16 : Carl DELFRATE 06 76 55 50 57

U 18 : Mamadou DIARRA 06 16 27 19 02

U 20 : Nabil SALLAH 06 10 40 29 53

Seniors 1 : Vitor PEREIRA 06 95 79 30 12

Seniors 2 : Nabil BEN MOUHOUB 06 09 37 11 07

Vétérans 1 : Laurent JOUARY 06 61 41 09 13

Vétérans 2 : Kevin CHICHE 06 14 76 17 95

+ 45 ans Philippe RODRIGUEZ 06 20 03 69 61

Pour tout renseignement complémentaire ou tout problème, contactez le Téléphone du club au 07 77 90 48 32

S'inscrire au FCSM n'est pas l'achat d'un service dans une société privée !

S'inscrire au FCSM, c'est **adhérer à une association** qui fonctionne avec des bénévoles ;

C'est soutenir la cause de cette association et **devenir acteur** de cette association.

Nous recherchons dirigeants pour être chauffeurs ou arbitres, n'hésitez pas à nous contacter.

Le FCSM c'est vous !